



PARCOURS DE FORMATION
Formations B96

L'INSCRIPTION :

L'élève apportera les documents nécessaires à la constitution de son dossier. Ces documents seront stipulés sur la fiche de renseignements.

LA FORMATION :

L'apprentissage de la conduite sera dispensé de façon progressive et en tous types de situations.

B code 96
° 1 heure de théorie
° 3 heures de conduite hors circulation
° 3 heures de conduite en circulation

L'élève aura si besoin est des heures supplémentaires à réaliser.

A l'issue des deux étapes de conduite de la formation, le moniteur évaluera l'élève sur une durée de 30 minutes afin de voir s'il a bien acquis les compétences apprises au cours de la formation.

Ensuite :

Si l'élève obtient l'examen :	Si l'élève n'obtient pas l'examen :
L'auto-école lui fournira son attestation de suivi de formation provisoire.	L'élève reprendra une ou plusieurs heures de conduite (selon les besoins).
L'auto-école le guidera dans la démarche de demande de fabrication de son permis.	L'auto-école le représentera le plus rapidement possible à l'examen.

Un rendez-vous de 2 heures de conduite post-permis, (après 6 mois de permis valide) sera facultatif mais vivement encouragé.